

Règles à la ferme

Birbaum & TaPatate!

Murtenstr. 37

3206 Wallenbuch

Préambule

1. Nous voulons un lieu où chaque personne se sent respectée et à l'aise. Dans la ferme, nous traitons nos semblables, le matériel, l'équipement et l'infrastructure avec respect, prudence, ordre et soin.

Déclaration de décharge

2. Les membres de TaPatate! qui se trouvent à la ferme et y exercent des activités le font à leurs risques et périls. Toute responsabilité de la ferme est refusée dans le cadre des dispositions légales.

Utilisation de l'espace

3. Les lieux de stockage et de rangement des vêtements, sacs à dos, etc. se trouvent dans le local de paquetage et dans le champ de légumes, ainsi qu'à des endroits convenus à court terme avec la direction de la ferme.
4. L'emplacement pour les vélos et les voitures se trouve à l'extérieur du village (ouest) en direction d'Ulmiz/Liebistorf à partir du panneau d'agglomération au bord de la route.
5. Pour des raisons de sécurité, les membres de TaPatate! n'ont ni le droit de monter sur les machines et les piles de bois, ni d'entrer dans les étables et les hangars à machines situés sur le terrain de la ferme.

Appareils et ustensiles

6. Les appareils et ustensiles sont nettoyés et entretenus après usage

Utilisation de la cour de récréation et d'autres locaux

7. La cour et la salle de récréation, les toilettes et le lavabo de la menuiserie peuvent être utilisés par les membres de TaPatate! en cas de besoin. Tous les utilisateurs aident à laisser ces lieux propres après utilisation.
8. L'organisation du nettoyage de la place ou de la salle de récréation, des WC et des lavabos est de la responsabilité de la direction de la ferme.
9. L'utilisation des locaux de la ferme pour des manifestations autres que les interventions des membres doit être annoncée et autorisée auprès de la direction de la ferme.
10. Si du matériel, des outils ou quelque chose dans l'établissement ou l'infrastructure est cassé, cela est communiqué directement à la direction de la ferme.

Pause midi

11. Il est possible pour les membres de TaPatate! et de la direction de la ferme de participer au repas de midi contre une contribution couvrant les frais.
12. Tous les participants au repas de midi participent au nettoyage de la table de midi.

Fumer

13. Il existe un risque d'incendie. C'est pourquoi il est interdit de fumer dans tous les locaux, bâtiments et sur l'ensemble du terrain de la ferme. L'exception est l'espace fumeur sur la place en gravier devant le local de paquetage, tous les autres endroits sont signalés par un panneau. Les mégots de cigarettes doivent être jetés dans les poubelles de manière appropriée.

Animaux de la ferme

14. Il est interdit de nourrir tous les animaux de la ferme.

Lieu et date : *Wallerbuch, 06.04.23*

Direction de la ferme : *[Signature]*

Président.e de TaPatate !: *Dill*